

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Commission plénière du 10 novembre 2022

Président : Brice PARINET

Secrétaire de Séance : Thomas DELASSUS

Présents : Antonin AGRISSAIS, Sébastien BETHUNE, Cécile BESIÈRE, Miloud BOUTOUBA, Patrick CASSASSUS, Sébastien D'ORIANO, Philippe DEBEAUPUIS, Gael DELOIRIE, Félicien GAZON, LLEWELLYN Steven, Julien MAMET, Laurent MILORIAUX, Harris PILLEMONT, Victor SIMON, Lotfi ZARKA.

Absents excusés : Jean-Philippe CLAMEN, Gabriel HENRY, Jean-Pierre PLANQUE et Didier VALSAQUE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après l'approbation de l'ordre du jour à l'unanimité, Monsieur Thomas DELASSUS est désigné secrétaire de séance.

INFORMATION DU PRÉSIDENT DE LA C.D.A

Le Président Brice PARINET informe la Commission du décès de Jean-Denis POITOU, Président de la Commission Football en Milieu Scolaire, éducateur et enseignant reconnu de tous pour ses qualités professionnelle et humaine. L'ensemble des membres de la C.D.A adresse leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Brice PARINET revient sur les différentes actions au niveau régional depuis la prise en main de la C.R.A par son nouveau président.

Un temps d'échange a été organisé, en urgence, par la C.R.A sur la réforme du statut de l'arbitrage. A cet égard, la C.D.A des Yvelines a été sollicitée sur plusieurs points et a rendu des propositions, fruit d'une réflexion commune avec le Président du District, Jean-Pierre MEURIL-LON.

En outre, la C.R.A a sollicité par mail, les Présidents de C.D.A pour combler la baisse des effectifs régionaux et la création de nouveaux championnats qui n'ont pas été anticipées. Sur la base de ces consultations, sans vote des Présidents de C.D.A en C.R.A plénière, une nouvelle répartition des désignations a été voté en Comité de Direction de la Ligue. Cette nouvelle répartition augmente significativement le nombre de rencontres régionales à couvrir par le District. La Commission fera de son mieux pour que l'augmentation des arbitres alloués aux compétitions régionales n'impacte pas les Clubs des Yvelines du niveau départemental.

La C.R.A a également sollicité la C.D.A afin que trois de ces membres intègrent la Section Formation de la C.R.A en vue de former les futurs arbitres de la Fédération. Les membres en question sont Guillaume DANGLADE, Gabriel HENRY et Brice PARINET.

Enfin, il a été convenu, que le District des Yvelines accueillera la prochaine formation d'arbitres Futsal au mois de décembre sur son terri-

toire.

POINT SUR LES EFFECTIFS

A la date du 09.11.2022, le District des Yvelines compte 291 licences arbitres soit une hausse de 15.02 % par rapport à l'année dernière (253). Par rapport à l'effectif du mois de juin 2022, le District enregistre une baisse de 13.39 % ce qui est peu, par rapport aux années passées. En comparaison avec les autres districts franciliens, seul le District du Val d'Oise compte davantage d'arbitres (329) mais l'écart entre nos deux départements se resserre. Au niveau régional, au 09.11.2022, la L.P.I.F.F compte 1855 licences arbitres soit une hausse de 11.01 % par rapport à l'année dernière (1671). Au niveau national, 17788 licences sont enregistrées soit une hausse de 3.36% par rapport à la saison passée (16412). Ces résultats traduisent la bonne santé globale de l'arbitrage français, en matière de recrutement et plus encore, au niveau des Yvelines.

PRÉPARATION DES STAGES DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Pour la première fois, depuis sa création, la Classe arbitrage du collège Jules Verne des Mureaux va réaliser un stage de trois jours au Centre National du Football les 22, 23 et 24 novembre 2022. Ce stage est financé par la Cité Educative des Mureaux en lien avec la Préfecture des Yvelines, la Municipalité, le collège ainsi que le mécène de la classe. L'encadrement sera assuré par des enseignants mais aussi des membres de la Commission, puisque le District des Yvelines est partie prenante dans ce projet. A cette occasion, la chaîne M6 viendra réaliser un reportage sur la classe arbitrage pour son Journal télévisé de 12h45.

La Commission organisera également le stage supérieur des arbitres de District (D1, D2 et D3) le samedi 26 novembre au siège du District des Yvelines et le Stage de la Filière Arbitrage régional les 9, 10 et 11 décembre 2022 au Centre National du Football.

FORMATION INITIALE

La Commission a organisé sa deuxième session de formation initiale qui s'est tenue les 8, 9, 16 et 20 octobre 2022. Sur 19 candidats arbitres inscrits, 16 se sont présentés à l'examen théorique final qui a recueilli 100% de réussite.

La prochaine F.I.A se tiendra les 14, 15, 21 et 28 janvier 2023.

En outre et afin de permettre aux Clubs de ne pas être en infraction vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, la commission a décidé d'avancer sa formation prévue au mois de mars aux dates suivantes : 4, 5, 11 et 12 février 2023.

POINT SUR LA C.D.P.A

A date du 6 Novembre 2022, 35 tutorats ont été effectués au bénéfice de 14 jeunes arbitres.

Le weekend du 12 Novembre 2022 marque le début d'une seconde phase, le tutorat inversé. Il s'agit d'un accompagnement des nouveaux arbitres sur les désignations des tuteurs. Cela permet de palier cer-

taines difficultés de désignation pour les arbitres sur les championnats du dimanche Après Midi.

En parallèle, une réunion des référents arbitre sera organisée le 28 novembre 2022 afin d'aider à la fidélisation et à l'accompagnement des arbitres au sein des clubs.

BILAN DES OBSERVATIONS

Jean-Pierre PLANQUE revient sur l'avancée des observations. A cette heure, la C.D.A est en avance sur sa planification.

POINT SUR LES DÉSIGNATIONS

Au 6 Novembre 2022, 181 arbitres sont désignés alors que 43 n'ont pas encore renouvelés leur demande de licence.

Lotfi ZARKA fait remarquer que le nombre d'arbitres indisponibles est inférieur aux années précédentes, ce qui est un point positif pour les désignations.

A ce jour, l'intégralité des rencontres devant être couvertes par un arbitre le sont.

QUESTIONS DIVERSES

La Commission adresse ses remerciements à Messieurs Moha OUJIL, Momar CISSE et Areski BOUGUETOF pour leur participation au tournoi des vertus (acte 2) en date du 22 Octobre 2022.

Brice PARINET revient sur la nécessité chez nos observateurs de faire preuve de pédagogie lorsqu'ils évaluent des arbitres.

Il évoque aussi les nombreuses contestations de malus de la part des arbitres tout comme les deux appels ayant été faits des décisions de la C.D.A. Dans chacun des cas, la Commission d'Appel Départementale a confirmé la décision de la Commission.

Cécile BESSIÈRE annonce la pré-sélection à la candidature FFF des arbitres féminines Madame Sarah DEGAGE et Madame Marina De ALMEIDA.

Miloud BOUTOUBA évoque sa nomination ainsi que celle de Didier VALSAQUE en tant qu'observateur pour la Coupe de France des Arbitres, une opération de promotion initiée par Le Groupe La Poste et la Commission Fédérale des Arbitres.

Thomas DELASSUS demande la réalisation d'un mail à l'attention de tous les arbitres afin de leur rappeler que toute exclusion de joueur ou dirigeant, y compris suite à la réception d'un second avertissement au cours de la rencontre, doit être mentionnée dans les observations d'après match.